

Le Conseil d'administration de la carrière de Dour a le plaisir de vous informer de la réouverture du site de la carrière de Dour pour la plongée dès le mercredi 20 mai dès 17H30.(Sous réserve d'un reconfinement)

Evidemment nous devons envisager cette réouverture dans le respect des consignes élémentaires édictées par le gouvernement Belge depuis le 13 mars afin:

- Éviter la propagation du virus ;
- Éviter l'engorgement des structures hospitalières ;
- Interdiction des rassemblements de population ;
- Limitation des déplacements superflus ;
- Respecter les règles de distanciation sociale (1,5 mètre) ;
- Recommandation du port du masque dans les lieux publics.

Comme vous le savez, en Belgique, les activités physiques et sportives peuvent reprendre depuis le 4 mai, dans les infrastructures extérieures, moyennant le respect des conditions supplémentaires suivantes :

- A l'air libre et sans contact ;
- Avec 2 personnes maximum qui doivent toujours être les mêmes (en plus de celles qui vivent sous le même toit) ;
- Respect des distances de sécurité ;
- Les toilettes et les distributeurs automatiques restent en service ;
- Vestiaires, douches et cafétérias sont interdits d'accès ;
- La location et la vente de matériel sont interdites.

Il est important de préciser que :

- Ces activités sont autorisées uniquement le temps nécessaire à leur exercice ;
- Les entraînements collectifs, même à l'extérieur, sont interdits.

Au sujet des déplacements vers les lieux de plongées, ils sont également autorisés, toutefois, la Ministre précise qu'il est recommandé de prendre l'itinéraire le plus direct entre son domicile et le lieu de son activité sportive. Il ne faut donc pas multiplier les kilomètres mais plutôt rester dans les environs proches de son domicile.

Il nous appartient donc à chacun d'entre nous de respecter les conditions énoncées ci-dessus.

En application de toute ces recommandations le Conseil d'administration de la carrière de Dour prévoit les règles suivantes dès la réouverture afin de maximiser votre sécurité:

- Toute personne entrant sur le site devra préalablement avoir réservé sa plongée dans le slot prévu.
- Vous devez arrivé à l'heure de l'ouverture et pas avant. Toute accumulation de voiture à l'extérieure du site sera considéré comme un regroupement par les autorités communales
- Seules des palanquées de 2 seront autorisées .
- Des emplacements de parking permettant de s'équiper à l'arrière du véhicule seront délimités et seront attribués dès votre arrivée.
- Les plongeurs ne pourront pas être accompagnés par des non-plongeurs.
- Le club-house, bar et le vestiaire ne seront pas accessibles.
- Les toilettes seront accessibles, en maintenant le port du masque et seront désinfectées après chaque utilisation par l'utilisateur.(Les solutions nécessaires seront mises à disposition,(Hypochloride de sodium à 0.5 %)

- Du savon et du gel désinfectant seront mis à disposition .
- La station de gonflage sera ouverte. Les bouteilles seront déposées par leur propriétaire à droite de la porte de la station lorsqu'on lui fait face et reprises gonflées à gauche.
- Les prises d'air de la station sont positionnées à 2,7 m de haut dans une zone interdite aux plongeurs. La personne en charge du gonflage portera un masque et
- Un spray désinfectant sera disponible pour le bon usage de chacun lors de la reprise de la bouteille.(Les solutions désinfectantes seront de l'hypochlorite de sodium (eau de javel) à 0.1 %)
- Le paiement de votre mise à l'eau devra être fait à l'avance par virement. Vous ne pourrez réserver que pour des chiffres pairs de plongeurs (2 personnes par palanquée)
- Si vous réalisez une réservation pour plusieurs plongeurs, vous devrez payer à l'avance le coût de la mise à l'eau. (Soit 5 euros par mise à l'eau)
- Toute plongée réservée sera due. Afin d'éviter les over-booking et ainsi de permettre de satisfaire un maximum de plongeurs.

<http://www.hainosaurusboussudour.be/reservation/>

- Dès que vous sortirez de votre emplacement réservé, vous devrez porter un masque respiratoire (bien sûr 🧐)
Par exemple pour venir aux toilettes ou aux gonflages ou rentrer vos feuilles de palanquées.
- Une permanence à la porte d'entrée du club-house sera réalisée afin de prendre vos feuilles de palanquées,
- Il sera également demandé à chaque plongeur lors de chaque plongée de signer un document certifiant ne pas avoir présenté de symptômes graves ou légers du covid 19 ou ne pas avoir été testé positif à ce covid 19.
Pour les plongeurs ayant développé la maladie ou ayant une suspicion de l'avoir fait, nous vous renvoyons aux règles de vos fédérations et à votre médecin afin d'organiser votre reprise.
- En cas de question, les ouvriers du site seront revêtus d'un T-shirt rouge Staff et porteront un masque respiratoire et des gants.
- Une fois équipé, vous rejoignez votre binôme dans une zone en haut du parking qui sera délimitée pour le briefing .
- Une autre zone pour le débriefing sera également aménagée.
- Lorsque vous réaliserez votre check matériel avec votre binôme, nous vous recommandons de le faire en minimisant le contact à moins de 1,5 m.
- Une fois le check matériel finalisé vous descendez vers la mise à l'eau .
- Les mises à l'eau devront se faire obligatoirement du ponton .(Le nombre de plongeurs sur le ponton ne pourra pas dépasser 4 plongeurs afin de maintenir la distanciation sociale).Deux plongeurs pourront se mettre en attente sur la passerelle toujours avec 1,5 m de distance. Des panneaux de rappel seront installés afin de vous rappeler ces règles .
- Les rampes d'accès au ponton seront régulièrement désinfectées durant les plages d'ouverture par les ouvriers.
- Les sorties devront se faire aux plaques en béton.
- La sécurité sera toujours organisée de manière tournante mais le point de sécurité sera modifié d'emplacement et ne sera plus sur le ponton. Il sera installé près de la sortie de l'eau; panneau bleu avec la flèche sécurité.
- Lorsque vous ferez surface pour sortir nous vous demandons d'essayer de le faire en gardant une distance de minimum 4 m entre les palanquées et de vous rapprocher du point de sortie progressivement.
- En cas d'incident de sécurité, l'un des ouvriers devra être appelé sur place via le bouton d'urgence installé au bas du poteau .

- Les protocoles de RCP seront déployés par nos ouvreurs selon les recommandations de DAN.
Plus de ventilations en bouche à bouche.
Compressions sternales sans ventilation.
Du matériel de sécurités au point de sortie et mise à l'eau ainsi que des masques chirurgicaux seront placé dans le kit de sécurité
Enfin une réserve de masque non rebreather à usage unique sera mis en place .
- Lorsque vous serez déséquipés et débriefés, nous vous demandons de libérer votre place pour les suivants et de ne pas trainer inutilement sur site.(Il est interdit de se regrouper sur site)
- Aucun matériel ne sera loué ou prêté par le centre conformément aux recommandations gouvernementales.
- Il ne sera pas non plus possible de rincer son matériel sur site.

Nous espérons que selon la réussite du déconfinement, nous pourrions alléger ces règles, mais ne soyons pas trop optimistes.

Et surtout, il s'agit du minimum que nous puissions faire par respect pour le personnel soignant.
Nous comptons plus que jamais sur votre sens des responsabilités.

Néanmoins nous tenons a rappeler que si un plongeur, par volonté délibérée, devait ne pas respecter ces règles il sera interdit de site durant toute la durée des mesures de confinement en Belgique.

Afin de permettre le bon respect de ces règles, nous avons adapté les horaires d'ouverture:

Les mercredis et jeudis, les sites sera ouvert de 17h30 à 21H00 . (Dernière mise à l'eau à 20H00)

16 places à 17H30

16 places à 19H00

Le dimanche, le site sera ouvert dès 10H00 jusqu'à 16H00

16 places à 10H00

16 places à 11h30

16places à 13H00

16 places à 14H30

Si nous devons constater que ces slots ne suffisent pas à répondre à la demande des plongeurs et des clubs, nous ouvririons alors des jours supplémentaires.

Afin de définir nos conditions de réouverture pour le 17 mai, qui bien sûr vont continuer à évoluer dans un sens ou dans l'autre , nous nous sommes basés sur les recommandations de DAN/PADI/LIFRAS.

Nous joignons à ce mail les documents de référence Dan et Lifras qui selon nous devraient être lus par chaque plongeur avant sa reprise, sachant que bon nombre d'exercices ou de techniques ont dû être adaptées par les fédérations (passage d'embout, utilisation source d'air de secours etc..)

<https://www.daneurope.org/web/guest/news-events>

Bonne reprise ,

Le CA